

## **Déclaration de Thierry COUSSEAU lors de l'installation du nouveau conseil municipal**

Madame la Députée, Madame la Conseillère générale, Madame le Maire,

Nous prenons acte du vote qui vient de vous désigner maire des Herbiers. Cette nomination vous accorde certes des droits mais elle vous donne également des devoirs.

**Le premier devoir, c'est d'être tout simplement présente aux Herbiers.** Les citoyens ne veulent pas d'une intermittente à la Mairie. Il faudra que vous choisissiez rapidement entre vos mandats de députée, de conseillère générale, de maire. Le cumul des fonctions et des revenus qui vont avec, cela suffit !

**Le second devoir consiste à servir tous les Herbretais quelles que soient leurs conditions sociales,** leurs origines, leurs convictions politiques, religieuses ou philosophiques. Bref, vous devrez être l'élue de la République et non la représentante d'un clan.

**Le troisième devoir, c'est de donner aux citoyens l'accès à l'information municipale et aux élus de l'opposition les moyens de travailler.** Pour faciliter l'accès aux informations, nous vous demandons de mettre les textes des délibérations à la disposition du public. Nous attendons également que vous mainteniez les dispositifs existants en faveur des groupes d'opposition : local, accès à la messagerie de la mairie, prêt matériel informatique...

### **Que comptez-vous faire pour les Herbiers ?**

Enfin, les Herbretais attendent que vous leur disiez rapidement ce que vous comptez faire pour leur ville.

Car il y a beaucoup de sujets qui les préoccupent comme les nouveaux rythmes scolaires, l'avenir du cinéma, le développement du commerce de centre ville... ou la protection des Bois Verts et du site des Alouettes.

A ce propos, vous déclariez en juillet 2009 « La forêt des Bois-Verts apporte, au même titre que les sites de la Maha et de Montassier, un équilibre écologique à la ville. Vous vous étonniez « du projet de la Ville des Herbiers de déclasser 1,2 ha d'espace naturel protégé ». Vous estimiez que cette décision « irait à l'encontre de la démarche de développement durable dans laquelle s'est inscrite la commune. Cela signifie-t-il que vous allez revoir la délibération que l'ancien conseil a votée il y a tout juste une semaine ?

**Vous le voyez, Madame le Maire, contre vents et marées, nous continuons notre travail « d'opposition constructive » au service de l'intérêt général.**

Avant vous, nous avons connu plusieurs maires de droite : Pierre Chatry, Anselme Briand, Jeanne Briand, Marcel Albert. Malgré nos divergences, nous avons réussi à faire avancer nos idées de justice sociale, de solidarité et d'écologie. Mais face à vous, nous allons être encore plus vigilants et combatifs car vous êtes issue d'une droite extrême qui fait peser de lourdes menaces sur notre cité.

Nous terminerons donc ce « mot d'accueil » en appelant les Herbretais et les Herbretaises à nous rejoindre pour que la démocratie reste bien vivante aux Herbiers !

**Thierry Cousseau, Patricia Cravic  
Liste « Les Herbiers, pour un avenir solidaire »**